

Technicien hospitalier de 2e classe - Technicien supérieur hospitalier

Informations sur le concours

Publié le :	16-10-2026
Filière :	Filière technique
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres, Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	18-01-2027
A propos du poste :	

Un concours interne sur épreuves et externe sur titres de Technicien Supérieur Hospitalier de 2ème classe dans plusieurs spécialités des domaines « logistique et activités hôtelières » et « technique d'organisation » est ouvert aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, en application du décret n° 2011-744 du 27 juin 2011 portant statut particulier du corps des techniciens et des techniciens supérieurs hospitaliers, en vue de pourvoir plusieurs postes susceptibles d'être vacants au Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Les postes à pourvoir et les conditions d'admission à chaque concours sont les suivants :

Concours interne sur épreuves

Dans la spécialité suivante du domaine logistique et activités hôtelières : Gestion de la logistique : 1 poste.

Concours externe sur titres

Dans la spécialité suivante du domaine techniques d'organisation : Techniques d'organisation : 1 poste

Les techniciens supérieurs hospitaliers accomplissent des missions ou des travaux à caractère technique dans divers domaines. Ils ont vocation à occuper les emplois qui nécessitent des qualifications particulières sanctionnées par un niveau d'expertise acquis par la formation initiale, l'expérience professionnelle ou la formation tout au long de la vie. Ils peuvent être investis de responsabilités particulières et être amenés à diriger ou à coordonner les travaux des techniciens hospitaliers ou à assurer la gestion d'un service ou partie de service. Ils peuvent également être chargés d'études.

Informations sur l'établissement

Nom : Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Ville : 67000 Strasbourg

Site Web : <https://www.chru-strasbourg.fr>

Pour candidater

Date limite de
candidature : 16-12-2026

Conditions de candidature :

Peuvent candidater au concours interne sur épreuves :

Les fonctionnaires et agents contractuels de la fonction publique hospitalière, les fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, les militaires ainsi que les agents en fonction, dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année d'organisation du concours.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés à l'article L. 325-5 du code général de la fonction publique, au 1er janvier de l'année d'organisation du concours.

Peuvent faire acte de candidature au concours externe sur titres :

Les candidats titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années de formation technico professionnelle homologué au niveau 5 (ancien niveau III) ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé correspondant à l'une des spécialités mentionnées aux articles 1er et 2 de l'arrêté du 12 octobre 2011 susvisé dans l'un des domaines correspondant aux fonctions statutairement dévolues aux techniciens supérieurs hospitaliers.

Les candidats n'étant pas titulaires du titre ou diplôme requis peuvent tout de même concourir à titre dérogatoire s'ils sont parent d'au moins 3 enfants ou sportifs, juges ou arbitres de haut niveau inscrits sur une liste fixée annuellement par arrêté du ministre chargé des sports.

Pièces à fournir :

La liste des pièces à fournir et les documents relatifs au concours sont téléchargeable sur la page « concours » à l'adresse <https://www.chru-strasbourg.fr/emploi-et-formation/professionnels-non-medicaux/les-concours/>.

Adresse postale
pour l'envoi des
candidatures : Les dossiers de candidature complets (cf. liste des pièces ci-après) devront être adressés exclusivement en main propre ou par voie postale, le cachet de la poste faisant foi, au plus tard 16/12/2026, à l'adresse suivante :

Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

Direction des Ressources Humaines et de la Politique Sociale

Cellule GPMC/Concours

1, Place de l'Hôpital – BP 426

67091 STRASBOURG Cedex